



## Achat voiture avec kilometrages faux

Par **phieu**, le **10/10/2011** à **15:25**

Bonjour,

Chez un garagiste de Montauban, nous avons laissé, samedi soir, un acompte de 450euros pour une opel corsa 1993 vendue pour 75.000km non garantie. Le garagiste, nous a laissé croire que cette voiture appartenait à une dame qui conduisait très peu et nous a montré les factures dont la première remonte à 2005 avec un kilométrage mentionné de 62.000km.

Après réflexion, nous soupçonnons fortement que cette voiture a en fait 175.000 km, l'ancienne propriétaire étant, après vérification, la seconde main.

Nous avons téléphoné ce lundi matin pour annuler la vente. Le garagiste refuse de nous rendre l'acompte.

Les seuls papiers que nous disposons sont une feuille manuscrite comme quoi nous lui avons laissé un acompte de 450euros, et la photocopie de la carte grise de la voiture.

Question : Est-il possible de récupérer le chèque ? si non que faire pour annuler la vente ?

Merci pour vos réponses

phieu

Par **pat76**, le **11/10/2011** à **18:34**

Bonjour

Vous envoyé un courrier recommandé avec avis de réception au gargiste dans lequel vous lui

réclamé le remnoursement de vos 450 euros.

Vous précisez que faute d'avoir été remboursé de la somme indiquée dans les 15 jours au plus tard de la réception de votre lettre, vous saisirez les services de la répression des fraudes dans un premier temps et qu'ensuite vous entamerez une procédure devant la juridiction compétente pour réclamer une expertise de la voiture et plus particulièrement du compteur kilométrique et du moteur.

Vous avez un reçu de l'acompte que le garagiste ne pourra pas niez avoir reçu et une photocopie de la carte grise.

Vous pourriez prendre contact avec l'ancienne propriétaire afin de savoir qui était le propriétaire en première main.

La propriétaire actuelle a eu la voiture pendant combien d'années?

Vous garderez une copie de votre lettre.